



COVID-19 #32

POINT DE SITUATION à Noisy-le-Grand

→ Lundi 04 Mai 2020

Le virus est présent et circule sur le territoire national. Nous sommes actuellement au stade 3 du plan d'action du gouvernement qui a pour objectif de prévenir et limiter la propagation de l'épidémie. Ce bulletin d'information, mis à jour quotidiennement, vous tiendra au courant de l'évolution de la situation et des mesures adoptées par la municipalité pour votre sécurité.

Gare aux fake news !

Le mot du Maire

« Chères Noiséennes, Chers Noiséens,
Vous êtes nombreux à vous préoccuper de la réouverture des écoles. Je le suis tout comme vous. Depuis quelques jours, les écoles de Noisy-le-Grand sont désinfectées par une entreprise noiséenne spécialisée, avec un protocole virucide adapté au Covid-19. Ce week-end, j'ai signé une lettre ouverte au Président de la République en faveur d'un report afin que nous puissions avoir le temps de travailler sur la reprise des activités scolaires. En attendant une réponse, nous nous tenons prêts. J'ai lancé, à cette fin, une concertation avec les associations et fédérations de parents d'élèves. De nombreuses questions doivent être discutées : la mobilisation des professeurs et des agents municipaux, les hypothèses qui nous permettront de respecter le nombre maximum d'enfants par classe, la gestion des repas à la pause méridienne et des temps périscolaires...
Un protocole sanitaire drastique a été édité par le gouvernement, que nous mettons en oeuvre au maximum car il n'est pas question de prendre la santé des enfants à la légère. Je vous tiendrai informés.

Bien fidèlement,



Brigitte Marsigny

MES CONTACTS EN MAIRIE



Standard : 01 45 92 75 75
Police Municipale : 01 45 92 58 58
(ligne ouverte 24h/24)

→ **Actions à la population**
(actes de naissance et décès uniquement) :
01 45 92 75 20 et
actions.population@ville-noisylegrand.fr

→ **Cimetières**
(inhumations uniquement) :
01 45 92 53 54 et
service.cimetiere@ville-noisylegrand.fr
→ **Service logement**
service.logement@ville-noisylegrand.fr

L'essentiel (mis à jour le 04.05.2020)

→ **Le confinement est en vigueur depuis le mardi 17 mars.**

Les consignes fournies par le gouvernement sont les suivantes :

INFORMATION

#COVID_19

Pour lutter contre la propagation du COVID-19 et sauver des vies, un dispositif de confinement est mis en place. Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation :

- ✓ Se déplacer du domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- ✓ Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés
- ✓ Se rendre auprès d'un professionnel de santé
- ✓ Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières
- ✓ Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement



→ Vous trouverez ci-dessous, en pièce-jointe, l'attestation sur l'honneur à télécharger et à remplir.
Vous pouvez également utiliser le **générateur d'attestations en ligne** pour une version mobile.

→ L'hôtel de ville et les structures municipales sont fermés.

→ Continuez à appliquer les gestes barrières, pour votre sécurité et celle des autres.
Vous souhaitez faire don de votre sang ? C'est possible, mais sur rendez-vous.
Consultez le site de l'EFS pour trouver un point de collecte près de chez vous.

→ Victime ou témoin de violences conjugales ? Malgré le confinement, il est toujours possible de chercher de l'aide. Contactez le 17, ou envoyez un SMS au 114.



Santé et sécurité

- La Police Municipale est habilitée au contrôle des attestations de déplacement et à la verbalisation des contrevenants. Elle assurera la sécurisation des commerces et lieux-clés.
- Rappel : le centre médical du Champy reste ouvert. De même, le centre de PMI Léonetti (situé au 11, rue de l'université) reçoit toujours les femmes enceintes et vaccine les enfants de 0 à 12 mois.
- Une cellule d'assistance psychologique est ouverte pour toute personne qui subirait un stress lié à cette situation sanitaire exceptionnelle. Pour bénéficier d'une consultation téléphonique gratuite, transmettez votre nom, mail et numéro à ecoute.covid@ville-noisy-legrand.fr

Fermeture

- De l'hôtel de ville. Prévoir un gel de l'activité des services en dehors des affaires urgentes.
- Des bords de Marne. Les berges de la rivière sont désormais interdites au public, plaisanciers compris.
- Des structures culturelles de la Ville (Espace Michel-Simon, médiathèque, conservatoire et Villa Cathala). Toutes les places achetées pour des spectacles annulés vous seront remboursées dès que possible.
- Du cimetière nouveau et du cimetière Saint-Sulpice (*hors cérémonies*)
- Des maisons pour tous et des mairies annexes.
- Du restaurant Jean Wiener (*le portage des repas sera assuré par la Ville*)
- Des espaces verts et des aires de jeux, des marchés ainsi que de tous les équipements sportifs.
- De certains chantiers de construction en cours sur la commune (les chantiers du Grand Paris Express rouvrent progressivement à partir du 27 avril.)

Services

- Assistance juridique : une permanence téléphonique avec des avocats est assurée le samedi matin entre 9h et 11h45. Pour prendre rendez-vous, contactez le 01 45 92 75 75. La Maison du Droit maintient elle aussi ses permanences : prendre rendez-vous au 01 41 70 39 18.
- Vos conseillers énergie FAIRE de l'agence ALEC-MVE restent à l'écoute. Pour vos bilans et projets, pensez à la visioconférence. Écrivez à contact@agence-mve.org pour prendre rendez-vous.
- Le RER continue à fonctionner de 6h à 22h.
- Les bureaux de poste de la ville sont ouverts aux horaires habituels.
- État civil : maintien du service uniquement sur rendez-vous et pour l'établissement des actes de naissance et de décès. Les autres actes d'État civil sont indisponibles.
- Stationnement : le parking de surface (*hors sous-sol*) sera totalement gratuit sur toute la commune à partir du mercredi 18 mars.
- La collecte des ordures sera maintenue, y compris celle des déchets verts.
- La tonte des pelouses et l'entretien des espaces verts seront assurés a minima.
- Veuillez noter que les bâtiments publics resteront éclairés, ceci pour des raisons de sécurité.
- Assainissement : un service minimum est assuré pour parer aux urgences.
- Entrepreneurs : vous possédez un commerce ou une entreprise ? La Chambre de commerce et d'industrie de l'Île-de-France peut vous aider pour vos démarches administratives spécifiques en cette période exceptionnelle. Composez le 01 55 65 44 44.
- La déchèterie a rouvert.

Courses et alimentation



- Les commerces alimentaires demeurent ouverts. Vous êtes tenu de respecter une **distance de sécurité d'un mètre vis-à-vis** des autres acheteurs.
- L'eau du robinet reste bel et bien potable. Les mesures de traitement habituelles garantissent une consommation sans danger. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le distributeur SEDIF en composant ce numéro : 01 53 45 42 42.
- Retrouvez les commerçants de la ville sur Noisy Appli : horaires, modalités de livraison... Vous possédez une boutique ? Remplissez le formulaire pour vous référencer sur <http://bit.ly/noisy-appli-covid>



Personnel mobilisé

Des écoles et des crèches (voir ci-dessous) resteront ouvertes pour l'accueil des enfants du personnel soignant, de sécurité, de préfecture ou de la Poste.

Attention ! Ces dispositifs sont réservés UNIQUEMENT aux enfants du personnel mobilisé.

Pour en bénéficier, adressez un mail à direction.education@ville-noisylegrand.fr

→ ÉCOLE ET ACCUEILS DE LOISIRS

les enfants seront accueillis au groupe scolaire **des Abeilles**, situé au 3 allée de la Butte-aux-Cailles, le mercredi de 7 heures à 19 heures.

→ CRÈCHES

Les enfants sans autre solution de garde, seront accueillis dans la crèche de regroupement **Le Petit Prince**, située au 2 rue de la Voûte, de 7h30 à 19 heures.

Mobilité du personnel hospitalier : des lignes de bus réservées aux soignants circulent pour leur permettre de faire le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail. Pour connaître les lignes et les horaires, rendez-vous sur www.ratp.fr.

Seniors, personnes handicapées et à mobilité réduite

Pour répondre à vos demandes urgentes, le service Seniors assure un accueil téléphonique au 01 45 92 75 57 de 8 h 45 à 17 h 45, tous les jours sauf le samedi.

- Les aides à domicile continuent à exercer leurs fonctions essentielles.
- Si vous avez besoin d'un chauffeur pour faire vos courses ou vous rendre à la pharmacie, contactez le service Senior au numéro ci-dessus.
- De même, vous pouvez bénéficier du portage des repas en composant ce même numéro. Il est assuré chaque jour de la semaine.

Nouveau

Ouverture du drive dans la Halle du marché au centre-ville : passez commande de produits frais auprès de vos commerçants habituels et récupérez votre commande les mercredis, et dimanches. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la ville.

Pour plus de renseignements sur l'état de la lutte contre l'épidémie, composez le numéro vert : **0 800 130 000 (appel gratuit)**. Retrouvez également l'information sur gouvernement.fr/info-coronavirus



Noisy-le-Grand